



PRÉFET
DE L'INDRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Préfet

Châteauroux, le 13 SEP. 2024

Monsieur le directeur,

L'inspection des installations classées a procédé le 8 mars 2023 à une visite d'inspection de votre établissement, situé sur le territoire de la commune du Pêchereau, afin d'examiner la conformité des dispositions prises par votre entreprise en regard de ses obligations réglementaires découlant du code de l'environnement.

Un arrêté de mise en demeure a été pris le 5 mai 2023 suite aux constats faits lors de ce contrôle.

Je vous informe que les points relevant des articles 1 et 2 de l'arrêté de mise en demeure sus-visé sont maintenant soldés suite à la mise en place des actions correctives demandées et à la transmission des justificatifs associés.

Dès lors, je vous informe que la mise en demeure du 5 mai 2023 est levée et supprimée de notre site internet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale,

Nadine CHAIBETS GLAUDE

Monsieur le directeur
ZI La Bourdine
36200 LE PECHEREAU